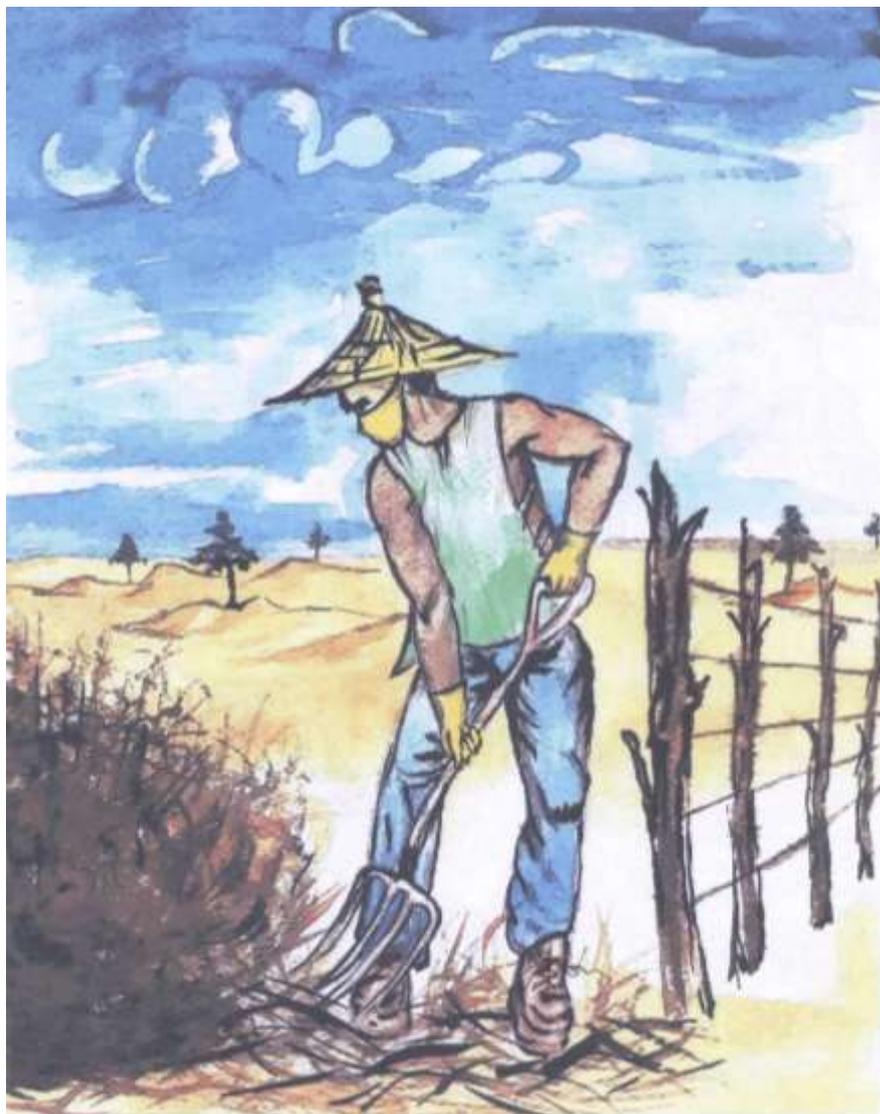


LES JEUNES ET LE TRAVAIL AGRICOLE

*Risques possibles et
moyens de prévention*



INDEX

	PAGE
PREFACTION	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
RISQUES ET DOMMAGES LIES AU TRAVAIL AGRICOLE	6
RISQUES LIES A L'AGE ET STRATEGIES DE PREVENTION	7
▪ 0-4 ans	7
▪ 5-9 ans	7
▪ 10-12 ans	8
▪ 13- 15 ans	9
▪ ≥16 ans	10
PRINCIPES DE BASE POUR LA FORMATION DES JEUNES	11
DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (DPI)	12
RESPONSABILITE ET SUPERVISION	13
PLAN DE COMMUNICATION	14
PIECES JOINTES	
P.j. 1. Images associées aux risques et dommages liés au travail agricole.	16
P.j. 2. Images associées aux dispositifs/modalités de protection individuelle.	17
P.j.3. Activités qui exigent des mouvements corrects et coordonnés. Comment les réaliser ; responsabilité et supervision ; risques possibles et stratégies de prévention.	
▪ Se baisser	19
▪ Soulever	20
▪ Monter	21
P.j. 4. Activités fréquentes dans des centres agricoles. Comment les réaliser ; responsabilité et supervision ; risques possibles et stratégies de prévention	
▪ Travailler en plein air	23
▪ Cueillette manuelle de fruits et légumes	24
▪ Cueillette de fruits dans les arbres	25
▪ Elagage	26
▪ Compost	27
▪ Récolte de pierres	28
▪ Travailler en contact avec des animaux de grosse taille	29
▪ Nettoyer l'étable	30
▪ Nourrir les veaux	31
▪ Alimenter le bétail	32
▪ Travailler au contact de suidés	33
P.j. 5. Format du "Plan de communication"	34
PLAN DE COMMUNICATION	35
REFERENCES	36

PREFACE

Le projet “L’Afrique est notre lendemain” a été l’occasion pour découvrir la réalité sanitaire du Centre Notre Dame du Don de Dieu de Réo (Burkina Faso), siège de l’initiative. Le Centre accueille les enfants des rues avec l’objectif de les orienter vers des activités agricoles qui leur permettent, dans un futur proche, d’en obtenir un revenu. La structure est très précaire du point de vue logement, hygiène environnementale, approvisionnement en eau : il y a un seul dortoir pour les 32 jeunes qui y sont hébergés, les latrines manquent, les réserves d’eau sont insuffisantes pour garantir un minimum d’hygiène personnelle.

Une conséquence inévitable d’un tel habitat s’est répercutée sur l’état de santé : pendant l’année de surveillance sanitaire, que le Projet a mis en service, nous avons mis en évidence des pics épidémiques de maladies endémiques prévisibles : c.a.d. paludisme, trachome, teigne.

En plus, la surveillance sanitaire a mis en évidence une importante fréquence d’“accidents professionnels” liés aux activités agricoles : traumatismes, blessures infectées, douleurs articulaires, allergies.

En se basant sur ces résultats, ASPIC s’est demandée ce qu’il fallait faire pour mieux sauvegarder l’état de santé et dans ce cas, quelles pourraient être les bonnes pratiques que les résidents du Centre (jeunes et adultes superviseurs) devraient suivre pour améliorer la situation sanitaire.

La réponse est le document présent : une simple synthèse de ce qui est apparu en littérature concernant la prévention de certaines maladies infectieuses endémiques ainsi que des dommages dérivants des activités professionnelles en agriculture. Il faut partir de cela tout en étant conscient que les résultats seront insatisfaisants tant que l’entière structure du Centre ne pourra pas être améliorée.

Beaucoup de choses que nous avons décrit dans ce document ne pourront pas être appliquées (par exemple se laver les mains, vu l’absence de source d’eau, ou bien soulever des poids qui ne soient supérieur à 15% du poids corporel); toutefois, il ne faut pas ignorer qu’il s’agit de normes comportementales qui ne sont pas négligeables si on veut parler de prévention de maladies infectieuses ou des dommages liés au travail.

Plusieurs personnes soutiendront que l’application de bonnes pratiques n’est pas une nécessité primaire pour les résidents du Centre; nous, au contraire, nous en sommes convaincus parce que chacun doit être sensibilisé sur ce qu’il vaut mieux faire pour sauvegarder sa propre santé. En outre, améliorer nos propres connaissances est très important : les temps changent rapidement, les normes de protection seront diffusées partout, les jeunes entreront dans le monde du travail et pourront pratiquer et enseigner ce qu’ils auront appris.

S’agit-il d’une vision trop optimiste ? Essayons d’y croire !

Les bénévoles d’ASPIC onlus

REMERCIEMENTS

Abbé Moderat, responsable du Centre Notre Dame du Don de Dieu. Réo, Burkina Faso

Abbé Jean Marie Ouedraogo, Référent Sanitaire Local du Projet. Réo, Burkina Faso

Sr Eliana Vinassa, Directrice du Centre des Sœurs de la Nativité de Koudougou. Burkina Faso

Dario Gallea, Vice-Président de Cuore Aperto onlus

Anne Marie Tefnin, interprète de langue maternelle française

MOUSSA-LO, artiste sénégalais

Marco Ventre, maire de Villar Perosa

Région Piémont – Secteur Affaires Internationales et Collaboration Décentralisée.

INTRODUCTION

Les jeunes et le travail agricole

Dans beaucoup de pays le travail des mineurs est surtout orienté à l'environnement agricole, et c'est dans ce cadre que l'on trouve un taux élevé de jeunes qui entrent dans le monde du travail dans leur bas âge, quelquefois déjà entre 5 et 7 ans. L'agriculture est un des secteurs les plus dangereux en ce qui concerne accidents mortels, accidents graves et maladies professionnelles : à l'échelle mondiale, de tous les jeunes affectés à des activités dangereuses et d'âge compris entre 5 et 17 ans, 60% travaille dans un environnement agricole.

Les facteurs qui ont une incidence sur le travail des mineurs dans l'agriculture sont surtout les conditions de pauvreté, le manque de technologie mais aussi des attitudes traditionnelles qui prévoient la participation des enfants aux activités. Au niveau familial il est important de distinguer les activités qui occupent les enfants de temps en temps et le travail effectif des mineurs ; dans ce cas l'activité, outre à influencer l'instruction obligatoire, peut aussi endommager la santé et le développement personnel.

Des tâches appropriées à l'âge et sans risque particulier peuvent faire partie de la croissance normale d'un enfant, d'autant plus qu'une certaine participation à des activités non dangereuses peut être positive car cela pourrait permettre de transmettre aux nouvelles générations des compétences techniques et sociales liées à la sécurité alimentaire. Des qualités favorables que nous avons souvent remarqué chez les jeunes occupés dans des travaux agricoles sont la confiance en eux-mêmes, l'estime personnelle et la capacité de travail : tout ceci peut être atteint en occupant les mineurs dans des activités leur permettant de fréquenter l'école et en tenant compte des différentes phases de leur développement, ainsi que des risques éventuels qui y sont liés.

Le travail des mineurs en agriculture peut comprendre : préparation des terrains, transporter et semer des plantes, arracher les mauvaises herbes, utiliser des engrais et pulvériser des antiparasitaires, récolter et travailler les produits de la terre. Des dommages secondaires liés à ces activités peuvent être provoqués par l'exposition à des outils coupants, à des machines potentiellement dangereuses (tracteurs), à des conditions environnementales extrêmes, à des produits agro-chimiques, dont engrais inorganiques et antiparasitaires, ainsi qu'à des blessures provoquées par des insectes et animaux de tout genre.

Centre Notre Dame du Don De Dieu (NDDD). Environnement du travail et Evènements Négatifs pour la Santé

Le Centre NDDD au Burkina Faso a comme objectif d'héberger les enfants de rue, leur offrir un abri et les orienter vers des activités agricoles qui puissent représenter pour eux une future source possible de revenus. Vu le peu de fonds à disposition, la structure du Centre présente des points critiques en ce qui concerne l'habitat et le travail agricole : les conditions hygiéniques sanitaires sont précaires et l'organisation interne ne s'occupe, dans la plus part des cas, qu'à transmettre des connaissances de base plutôt que de développer de vraies compétences.

La structure, à part des jeunes plus âgés y résidant en qualité de formateurs, ne semblerait pas avoir des experts capables, non seulement d'améliorer le côté technique et pratique, mais aussi de faire connaître et de prévenir des risques éventuels liés à l'environnement agricole. Le travail dans les champs pour les semences et les récoltes, la réorganisation du terrain, le contact avec des insectes et animaux, la présence de substances allergiques, le contact avec des produits chimiques pourraient être la cause des Evènements Négatifs pour la Santé (ENS).

La surveillance sanitaire des 32 jeunes du Centre NDDD, commencée en août 2016, a mis en évidence que, moyennement chaque mois, 16% (5/32) des jeunes a demandé une consultation sanitaire à cause d'ENS liés à l'environnement, avec une tendance à une augmentation importante pendant les périodes au cours desquelles les activités agricoles deviennent plus pénibles (semences et récolte). En plus, dans un laps de temps de 12 mois de suivi, l'incidence des ENS s'est révélée uniformément distribuée parmi les différents créneaux d'âge (7- 9 ; 10-12 ; 13-15 ; ≥16 ans).

En se basant sur toutes ces données, il semblerait être utile pouvoir discuter avec les Référents locaux des risques relevés, et savoir si les faits et les recommandations qui sont ressorties de ces données peuvent être appliquées au Centre NDDD : si tel est le cas, on pourrait définir des protocoles de comportement qui sensibiliseraient les jeunes en ce qui concerne les risques dans l'agriculture ainsi que l'importance de leur prévention (pièces jointes 1-5).

RISQUES ET DOMMAGES LIÉS AU TRAVAIL AGRICOLE

Activités qui peuvent générer des ENS

Les travaux qui mettent en péril la santé sont ceux qui demandent des positions inconfortables, s'occuper du bétail, mouvementer manuellement des charges et manœuvrer des machines agricoles de tout genre.

Les actions qui requièrent des postures qui ne sont pas physiologiques, par exemple : déraciner des légumes avec une bêche en main, arracher et ranger le maïs, enlever et récolter des pierres. Ce qui concerne les animaux : traire, alimenter/allaiter et leur donner à boire ; déplacement/tri d'un enclos à l'autre ; épandage de litières dans les enclos/bergeries.

Activités qui impliquent le mouvement des objets /matériaux c.à.d. empiler les bottes de foin et les positionner dans des chars ou dans des dépôts ; ramasser le blé et le ranger dans les silos ; racler et étaler le fumier pour nettoyer l'étable. Enfin manœuvrer des machines agricoles pour effectuer des activités de tout genre (labourer, semer, récolter le blé, le maïs, le soja, le foin etc.) peut présenter un risque en soi vu que les opérateurs sont obligés de travailler dans des positions inconfortables et d'autres n'ont pas suffisamment d'expérience pour y remédier.

Typologies de dommages liés aux activités agricoles

Les dommages peuvent faire suite à des événements graves ou à des efforts physiques secondaires répétés. Les premiers se manifestent à cause d'accidents sur des véhicules motorisés, ou après des glissades, chutes ou coups donnés par des animaux ou des objets. Les dommages dus aux traumatismes comprennent déchirements, contusions, fractures, extrémités piégées dans des machines. Au moins 50% des dommages subis suite à un événement grave pourraient être évités en adoptant des dispositifs de protection individuelle, ainsi que des comportements adéquats.

Les travailleurs agricoles risquent de développer des dysfonctions musculaires et squelettiques, (DMS) particulièrement au niveau lombaire, avec une incidence double par rapport à ce qui se vérifie dans la population générale.

Les DMS sont provoquées par un engagement physique excessif et par des activités répétitives. Il s'agit de la partie supérieure et inférieure de la colonne, les extrémités supérieures (mains, poignets, coudes), les épaules, le cou, les extrémités inférieures (jambes, hanches, pieds) en touchant les muscles, les nerfs, les ligaments, les tendons, les articulations, les cartilages, les disques intervertébraux et toutes les structures soutenant le corps. Les facteurs de risque pour les DMS sont :

- Mouvements répétés
- Utilisation prolongée de postures inconfortables
- Tenue statique de longue durée
- Pression directe sur les tissus mous du corps
- Charges lourdes
- Exposition aux vibrations

Les symptômes caractérisant les DMS sont principalement le fourmillement, l'engourdissement, la douleur. La demande excessive d'engagement physique chez un jeune augmente le risque de DMS latentes, ayant pour conséquence une ostéo-arthrite à l'âge adulte. Selon le modèle théorique proposé par Thelin (2004), l'activité répétitive sous effort des gros muscles provoque une augmentation de densité osseuse. Des efforts successifs peuvent endommager les surfaces articulaires ayant pour conséquence l'apparition de DMS dans un cadre d'ostéo-arthrite.

Les causes primaires de graves DMS chez les jeunes sont : soulever des objets, travailler avec des fourches et déblayer, tandis que les causes secondaires sont : rester longtemps pliés, être assis de façon inconfortable en regardant en arrière (p. ex. quand on manœuvre des outillages reliés au tracteur), ou bien rester accroupis.

RISQUES LIES A L'AGE ET STRATEGIES DE PREVENTION

Chaque enfant pendant sa croissance apprend à penser et se développe du point de vue émotionnel selon son propre rythme. Ce développement est influencé par plusieurs facteurs qui sont, surtout, la famille, les amis et l'école.

La prévention des dommages en agriculture doit tenir compte des phases de croissance et de développement car à chaque créneau d'âge correspondent des connaissances, des habiletés, des modalités aptes à résoudre des problèmes tout à fait différents. En général, à des enfants de moins de 7 ans aucune activité agricole ne devrait jamais être confiée.

Age. Naissance - 4 ans

Caractéristiques du développement

- Croissance rapide, développement progressif d'habiletés motrices
- Problèmes d'équilibre ; temps lents de réaction
- Envies de curiouser, d'explorer
- Fascination exercée par les mouvements
- Pensée illogique, "magique"
- Beaucoup d'énergie se libèrent dans le jeu même quand on est fatigué
- Attention centrée sur soi-même tout en étant intéressé aux activités de groupe

Activité de travail adéquate au développement

- Aucune. Les enfants de cet âge ne doivent pas être exposés à des risques de travail.

Causes d'ENS

- Chute d'un tracteur ou de surfaces élevées, p.ex. échelles
- Ingestion de substances dangereuses
- Frappé, piétiné par des animaux
- Renversé par un tracteur
- Noyades dans des étangs, des puits de fumier

Stratégies de prévention

- Ne pas considérer l'enfant en tant que "collaborateur ajouté"
- Barrières physiques sécurisées (serrures, enclos) autour des étangs et des puits de fumier.
- Fermer à clé les produits chimiques
- Echelles rangées loin de la vue et à des endroits difficiles à atteindre
- Aires de jeu loin d'où se déroulent les activités agricoles
- Supervision continuelle : les plus jeunes enfants n'ont pas beaucoup de coordination mais beaucoup d'énergie, et n'ont aucune sensation du danger

Age. 5-9 ans

Caractéristiques du développement

- L'enfant apprend à utiliser les petits et les grands muscles ; croissance lente et progressive
- Coordination faible vue-mains
- Il acquiert des habiletés plus complexes
- Il travaille sur des faits concrets, incapable d'idées/pensées abstraites

- Il veut apparaître compétent ; il recherche l'approbation des adultes/parents
- Il désire s'engager dans des tâches sans la supervision des adultes
- Il découvre que les adultes/parents font des erreurs, ils sont humains
- Rarement il termine une tâche ; il n'est pas encore à même de prendre des responsabilités

Activités de travail appropriées au développement

- Des tâches de brève durée qui ne demandent pas une coordination vue-mains
- Utilisation d'outils manuels, pas électriques
- Aide dans l'arrosage des plantes, donner à manger aux petits animaux domestiques
- Ramasser les œufs

Causes d'ENS

- Glissades et chutes de tracteurs, autocars ou de surfaces surélevées
- Etre piégés dans des machines
- Suffoquer dans les greniers
- Frappé ou piétiné par des animaux

Stratégies de prévention

- Définir les règles
- Discuter avec l'enfant de comportements sécurisés
- Confier des activités et les superviser étroitement
- Parler clairement du type de dommage et les conséquences y afférent
- Ne jamais confier des travaux avec une intense activité physique
- Participer à des activités de jeux focalisant les problèmes de sécurité, supervisées par des adultes

Age. 10-12 ans

Caractéristiques du développement

- Croissance progressive, on s'approche de la puberté ; les garçons grandissent plus rapidement que les filles
- Les muscles de petite dimension sont en train de se développer rapidement
- La coordination est semblable à celle d'un adulte, mais il y a souvent des moments de difficulté. Les habiletés physiques et mentales se sont améliorées
- Ils désirent l'acceptation sociale et celle de leurs pairs
- Ils veulent expérimenter de nouvelles activités sans la supervision des adultes
- Les premiers signes d'indépendance apparaissent
- Le succès est important pour pouvoir s'estimer personnellement

Activités de travail appropriées au développement

- Creuser, ratisser
- Limiter l'utilisation d'outils électriques (supervision) ; préférer des outils manuels
- Manœuvrer une tondeuse ou pousser une faucheuse sous supervision
- Manipuler et alimenter les animaux

Causes d'ENS

- Etre piégés dans des machines
- Perte de l'ouïe due à l'exposition aux bruits des moteurs
- Chute d'un tracteur ou de tout autre engin
- Dommages à la tête ou à la colonne dus à des accidents avec des véhicules à moteur ou avec tout autre genre de machine

Stratégies de prévention

- Age potentiellement dangereux à cause d'une prise constante de risques associée à une facile distraction et gaucherie ; ne jamais confondre la taille d'un enfant avec ses capacités à effectuer un travail
- Utiliser le casque en vélo
- Définir des règles claires et cohérentes, discuter des conséquences et des récompenses
- Effectuer une formation concernant la prévention des risques
- Planifier les activités : commencer par des activités à moindre risque, progressivement augmenter la responsabilité et réduire la supervision

Age. 13-15 ans

Caractéristiques du développement

- Croissance et modifications physiques sont rapides ; il pourrait s'agir d'une période difficile
- Les filles grandissent plus rapidement que les garçons
- Ils passent de la pensée concrète à la pensée abstraite ; les activités mentales plaisent
- Ils trouvent des solutions à leurs problèmes mais l'aide des adultes est encore nécessaire
- Ils désirent être acceptés par leurs copains
- Ils opposent une résistance à l'autorité des adultes
- Ils se sentent immortels

Activités de travail appropriées au développement

- La supervision est encore nécessaire bien qu'ils soient à même d'effectuer des travaux d'adulte
- Augmentation graduelle des tâches au fur à mesure que l'expérience s'améliore
- Manipulation et alimentation des animaux
- Après un programme de formation d'au moins 10 heures, le jeune peut :
 - Opérer sur un tracteur d'une puissance supérieure à 20 chevaux ou connecter ou déconnecter des parties d'un tracteur (14-15 ans)
 - Assister et travailler dans les secteurs suivants : récolte du maïs, coton, blé ; utilisation de moissonneuses-batteuses, excavatrices de pommes de terre, machines à séchage, ventilateurs pour le fourrage, chargement de hachoir, chargement et déchargement de remorques

Causes d'ENS

- Perte de l'ouïe due à l'exposition aux bruits des moteurs
- Dommages à la tête ou à la colonne dus à des accidents avec des véhicules à moteur ou avec tout autre genre d'engins
- Renversement de machines, accidents routiers
- Amputation pour enserrement à la prise de force

Stratégies de prévention

- Evaluer âge et dimensions corporelles avant de confier des tâches
- Etre cohérent avec les règles établies précédemment
- Faire de la formation sur les risques possibles en agriculture
- Faire de la formation sur l'utilisation des machines agricoles ; fournir un équipement protectif

Age. 16-18 ans

Caractéristiques du développement

- Franchissement des difficultés (gaucherie), maîtrise complète de tous les muscles (petits et grands)
- Pour les habilités conquises, tendance à se détacher de la famille vers la communauté, vu que l'on pense être indépendant
- Se sentir immortel
- On peut se comporter en enfant un jour et en adulte le jour d'après
- Rébellion, prise de risques, comportements agressifs
- Une gestion cohérente de la part des adultes est nécessaire
- Besoin d'indépendance et d'identité
- Augmentation du sens de responsabilité typique de l'adulte, on pense au futur
- Possibles expériences avec alcool et drogues

Activités de travail appropriées au développement

- Travailler avec des tracteurs et tout autre genre de machines pourvu qu'on ait acquis une réelle responsabilité.
- Ne pas interrompre la formation et la supervision qui doivent être maintenues à des intervalles réguliers

Causes d'ENS

- Les mêmes risques que pour l'adulte : maladies respiratoires, perte de l'ouïe, dommages musculaires/osseux, trainés par des tracteurs, piégés dans des engrenages
- Risques augmentés si sous l'influence d'alcool ou de drogue

Stratégies de prévention

- Etablir des règles concernant l'alcool / drogues ; communication ouverte
- Récompenser si des responsabilités propres à l'adulte sont acceptées
- Devenir un modèle pour les jeunes pour ce qui concerne la prévention du risque en agriculture
- S'inquiéter d'une prise de risque téméraire ; l'adulte doit, de toute façon, être à côté des plus jeunes jusqu'à ce qu'ils ne soient pas complètement formés.

PRINCIPES DE BASE POUR LA FORMATION DES JEUNES

En général, les jeunes répondent très bien à une formation sur le terrain, particulièrement si la formation est ciblée sur les tâches qu'ils devront entreprendre. Cette modalité est donc préférable ; il est évidemment important que ce qui a été enseigné soit documenté par écrit.

Pourquoi les jeunes sont-ils à risque ?

Les facteurs de risque en agriculture sont surtout liés au manque d'expérience et à ne pas connaître exactement le travail qui doit être fait, à l'enthousiasme qui souvent brouille le jugement, à vouloir démontrer ses propres capacités dans des situations difficiles, et à une réticence à poser des questions et à demander des explications.

La personne qui a la tâche de former doit tenir en considération la manière de ressentir des jeunes, passer du temps pour entrer dans leur culture et l'approfondir ; éventuellement, demander la collaboration d'organisations communautaires dédiées à la jeunesse. Il faut avoir beaucoup de patience, accepter le fait que le regard ne soit pas toujours direct, éviter quelconque jugement sur les valeurs, utiliser un langage compréhensible et être conscient que la tendance au risque est typique de l'âge.

Enseigner : quoi, comment, quand.

Parmi tous les enseignements, il y a certainement celui de s'impliquer dans le travail en toute sécurité, en essayant d'identifier tous les dangers potentiels ainsi que les précautions les plus opportunes à adopter. Pendant la formation, les dispositifs de protection individuelle (DPI) seront présentés ainsi qu'une démonstration concernant la façon de les utiliser. En plus, en s'aidant de cas étude, on leur apprendra à comment affronter des problèmes spécifiques et quels parcours suivre en cas de détresse. Ensuite on leur expliquera pourquoi il est nécessaire de reporter en détail les modalités selon lesquelles s'est déroulé un certain accident.

La formation devra être surtout interactive : on pourra utiliser des images et les points clé devront être focalisés. Sur les instructions qui leur seront fournies, il faudra y avoir aussi leur suivi concernant leur compréhension et les élèves devront être à même de les répéter point par point. L'enseignant devra démontrer pratiquement comment effectuer des procédures spécifiques et l'élève devra être à même de les répéter en acceptant l'éventuelle correction des erreurs et la révision de ces dernières. La section de formation devra être courte, tout en donnant aux élèves la possibilité de poser des questions et/ou demander des explications/éclaircissements.

La formation devrait être faite quand un jeune vient d'être embauché, ou quand on lui confie un nouveau travail ou outil. Et encore, quand dans le cadre de son travail un nouveau risque potentiel a été introduit ou bien après un accident.

Enfin, une formation périodique devrait être programmée, ciblée à une révision générale des connaissances concernant la prévention et la gestion du risque en agriculture.

LES DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (DPI)

Il s'agit d'équipements/vêtements à mettre pendant le travail pour protéger des parties du corps exposées au risque. Les DPI doivent ne pas être uniquement efficaces mais être aussi, les plus possibles, commodes et confortables.

Selon les parties du corps à protéger, les DPI se distinguent en

- *Protection du visage et de la tête* (crane, oreilles, doigts, yeux, visage). C.à.d. :
 - Casques ou autre protection, à porter quand il y a un risque de chute d'objets d'une certaine hauteur (coupe des arbres ou activités à l'intérieur des fossés)
 - Casques acoustiques, quand on travaille dans un milieu bruyant (utilisation de tracteurs, meules de moulins, etc.) ;
 - Lunettes et visières, à mettre pendant des activités comme la taille des arbres, la récolte de végétaux, la meule, etc.
 - Masques, à utiliser pendant les traitements antiparasitaires, inspection des puits noirs, la meule des moulins, chargement et stockage du foin, etc

- *Protection des membres supérieurs* (mains, bras)
 - Gants, à porter pour prévenir tous risques mécaniques (perforations, coupures, vibrations), chimiques (utilisation de médicaments, antiparasitaires, désinfectants etc.) et microbiologiques (contact avec des animaux, du fumier, de la terre)

- *Protection des membres inférieurs* (pieds, jambes)
 - Grosses chaussures ou bottes, à utiliser pendant des activités où les risques de piqures d'insectes, de taille, de brûlures, d'écrasement sont présents

- *Protection des autres parties du corps* (peau, corps)
 - Crèmes, pour se protéger du soleil pendant les travaux effectués sur le terrain aux heures chaudes
 - Crèmes contre les allergies
 - Produits anti-insecte.

RESPONSABILITE ET SUPERVISION

Responsabilité du Référent

Le Référent d'un Centre qui engage des jeunes dans des activités agricoles doit garantir la sécurité du lieu de travail et qu'une formation adéquate concernant les risques ait été faite et qu'elle ait bien été documentée. Il doit, en outre, fournir les dispositifs de protection individuelle (DPI), démontrer d'avoir pris des mesures immédiates quand il est informé d'une situation à risque et, en cas d'accident, avoir approfondi la dynamique de l'accident en question.

Supervision.

La supervision de la part d'un adulte doit être toujours très attentive. Le temps à consacrer à cette tâche dépend de l'âge du jeune et de l'activité dont il s'occupe.

Les points clé à mettre en évidence sont qu'il n'y a pas de tâches trop faciles et que les jeunes doivent être supervisés par un adulte ; les enfants de moins de 10 ans ont besoin d'une surveillance constante ; le niveau de supervision pour ceux de plus de 10 ans dépend de l'âge et du genre d'activité.

Les niveaux de surveillance sont classifiés en surveillance constante, intermittente et périodique.

- *Constante.* L'adulte est toujours à portée de vue et de voix
- *Intermittente.* L'adulte est hors vue et hors voix pendant un temps maximum de 15 minutes
- *Périodique.* L'adulte observe le jeune au moins toutes les 15-30 minutes.

La personne qui s'occupe de la supervision doit s'abstenir de faire des activités agricoles pendant la supervision, à moins qu'il ne s'agisse d'une démonstration spécifique d'un travail pendant la formation. Elle doit, en outre :

- Attribuer les tâches selon l'âge et les capacités physiques
- Faire de la formation concernant les activités qui devront être entreprises
- Exiger que les jeunes démontrent d'utiliser les outillages en toute sécurité
- Leur apprendre à reconnaître les risques
- Faire appliquer les procédures concernant santé et sécurité
- Effectuer la supervision pendant le déroulement des activités
- Prendre des mesures quand des actes ou des conditions mettent à risque la sécurité.

PLAN DE COMMUNICATION

Les jeunes occupés dans des activités agricoles doivent avoir à disposition un outil pour communiquer (portable, radio bidirectionnelle) en cas d'urgence et/ou contrôle (check-in). Ils doivent être formés à comment utiliser l'outillage en toute sécurité et en évitant toute distraction qui pourrait être dangereuse.

Le jeune doit savoir

- Qui contacter en cas d'urgence
- Quel genre d'accidents/problèmes doit être signalé
- A quelle heure a été fait le contrôle
- Comment utiliser les appareils de communication en s'assurant, avant l'utilisation, qu'ils soient chargés et qu'ils marchent correctement
- Quand ne pas utiliser l'appareil de communication

L'adulte doit savoir

- Quels sont les jeunes impliqués dans des activités
- Où chaque jeune se dirige, les trajets vers et des lieux de travail et l'heure de rentrée
- Quel genre de travail chaque personne est en train de faire
- Quand le jeune devra se présenter au check-in
- Comment utiliser l'appareil de communication en s'assurant, avant l'utilisation, qu'il soit chargé complètement et qu'il marche correctement
- Quand ne pas utiliser l'appareil de communication
- Quand a eu lieu la dernière formation/mise à jour des jeunes sur le plan de communication

Type d'outils de communication.

Considérer l'endroit et les ressources disponibles avant de choisir l'outil.

- Portable
- Radio bidirectionnelle
- D'autres outils moins efficaces mais toujours mieux que rien, voir sifflets d'urgence, cornes, etc.

Sujets sur lesquels faire de la formation

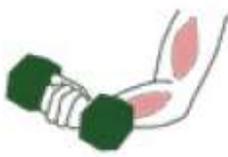
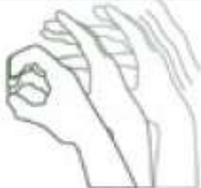
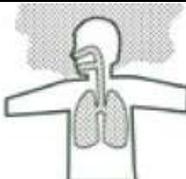
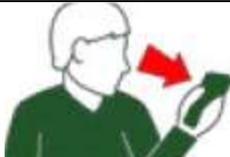
1. Règles concernant l'utilisation de l'outil de communication. Exemples :
 - Ne pas utiliser l'outil quand il pourrait être une distraction dangereuse
 - Si contacté pendant le travail, avant de répondre, arrêter tous les outillages utilisés, quitter les aires où sont les animaux et/ou le travail, etc.
 - N'utiliser les outils de communication que dans des cas de check-in ou de situations d'urgence afin que les batteries ne se déchargent pas inutilement
2. Plan/procédures pour la réponse aux urgences
 - Elles dépendent du type d'urgence et se différencient par rapport à : météo (tornades, ouragans, chaleur excessive etc.), accidents, feu, et autres incidents
 - Que devrait faire un jeune en cas d'accident
 - Qui contacter en urgence et comment, compris la personne de référence/soutien
 - Où a lieu la rencontre (si applicable)

3. Quelle est la procédure à suivre si on perd le contrôle. Exemples :
 - Le premier check-in est perdu : l'adulte contacte le jeune avec un outil de communication
 - Le deuxième check-in est perdu : l'adulte se rend sur le lieu de travail pour contrôler physiquement si le jeune y est présent
4. Que faire s'il est impossible de communiquer (batterie déchargée, etc.). Exemples :
 - L'adulte se rend sur le lieu de travail pour contrôler ce que le jeune est en train de faire
 - Identifier un lieu où se rencontrer si on perd le jeune au check-in ou s'il y a une situation d'urgence
5. Quand ne pas utiliser les outils de communication. Exemples :
 - Pendant la conduite ou l'utilisation des outillages
 - Quand on travaille près des machines ou avec des parties d'outillage en mouvement
 - Quand on travaille auprès des animaux
 - Chaque fois que le jeune est occupé au travail ou se trouve dans l'aire de travail
6. Tenir la documentation concernant
 - Politiques /procédures/ plans écrits pour : réponses d'urgence, plan de communication, rapports d'accidents
 - Formation : politique, matériel écrit de formation associé à une révision périodique ; documentation de quand a été faite la formation avec la signature des élèves ; formation périodique ou bien chaque fois que quelque chose de nouveau ou des changements ont eu lieu.

Distribution du plan de communication

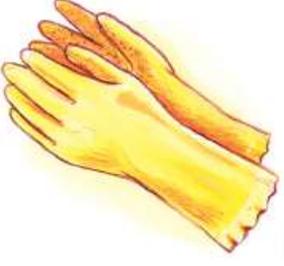
- Doit comprendre le matériel d'orientation
- Périodiquement transmettre des pense-bêtes et des mises à jour
- Doit être affiché dans les endroits les plus fréquentés par les jeunes travailleurs

IMAGES ASSOCIEES AUX RISQUES/DOMMAGES LIES AU TRAVAIL AGRICOLE

			
Effort musculaire	Mouvements répétés	Flexions répétées	Glissements Surfaces irrégulières
			
Chute d'une échelle	Piégé dans des engrenages	Inhalation de poussière/levure	Dommage courant électrique
			
Dommage substances chimiques	Dommages dus aux tranchants	Noyade	Distraction
			
Bruit persistant	Morsure d'animal	Ruade d'un animal	Zoonose Maladie due aux vecteurs
			
Piqûre d'insecte	Plein soleil Coup de chaleur	Altérations météorologiques	

PIECE JOINTE 2

IMAGES ASSOCIEES A DES DISPOSITIFS /
MODALITE DE PROTECTION INDIVIDUELLE

		
Gants en peau	Gants résistant aux fluides	Lavage des mains
		
Chaussures anti glissement	Chaussures avec des pointes en acier	Vêtements de protection
		
Lunettes	Masque respiratoire	Casques/protection acoustique
		
Communication bidirectionnelle	Aire de repos / disponibilité d'eau	Vêtements pour travailler en plein air /en plein soleil

**ATTIVITES QUI EXIGENT DES
MOUVEMENTS
CORRECTS E COORDONNES.**

*Comment les effectuer ; responsabilité et
supervision ; risques possibles et
stratégies de prévention*

SE BAISSER

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilité

- Etre à même de soulever des charges < 10-15% du poids corporel

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte a été faite sur comment se plier en toute sécurité
- Le jeune, sous étroite supervision, a prouvé, 4-5 fois, de pouvoir faire le travail

Supervision

- Un adulte a effectué la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

S'assurer

- Transport sécurisé vers le lieu de travail
- Qu'il n'y ait aucun risque sur le lieu de travail
- Outils et position de travail soient réglés de façon à réduire les pliements inutiles
- Une pause de 10 minutes toutes les heures.

Etapes pour se baisser en toute sécurité

1. Maintenir le dos en position correcte
2. Quand on est debout et qu'on doit rester baissé longtemps, déplacer le poids du corps d'un pied à l'autre
3. Positionner les pieds selon la largeur des épaules, avec un pied légèrement plus en avant que l'autre
4. Avec le dos droit, s'accroupir en utilisant les muscles des jambes
5. Contracter les muscles abdominaux
6. Se déplacer d'une jambe à l'autre quand on est accroupi tout en maintenant le corps en équilibre
7. Tourner pieds et bras vers l'avant pour atteindre les objets
8. Maintenir la même position pendant quelques instants
9. Répéter les pliements selon les indications citées

Se rappeler

- Positions incorrectes peuvent mener à une lombalgie dans le long terme
- Effectuer de fréquentes interruptions de l'activité pour réduire l'utilisation excessive des muscles

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

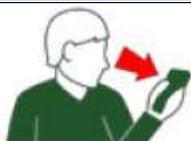
Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes.

- 7-9 ans. Limiter le travail à 15 minutes
Supervision constante
- 10-11 ans. Limiter le travail à 20 minutes.
Passer d'une supervision constante à une intermittente
- ≥ 12 ans. Supervision périodique. S'assurer que le jeune se baisse correctement, qu'il fasse des intervalles fréquents et qu'il ne montre aucun signe de fatigue.

Risques

Stratégies de protection



Distractions



Glissement /
Surfaces irrégulières



Mouvements
répétés



Chaussures anti glissement

SOULEVER

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilité

- Etre à même de soulever des charges en sécurité
- La charge à soulever est < 10-15% du poids corporel
- Avec la charge pouvoir parcourir une distance d'au moins 10-15 m.

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte a été faite sur comment soulever des poids en sécurité
- Le jeune, sous étroite supervision, a prouvé 4-5 fois de pouvoir faire le travail

Supervision

- Un adulte a effectué la supervision, comme recommandé.



Responsabilité des adultes

S'assurer

- Il n'y a pas de risque sur le lieu de travail
- Le poids à soulever est < 10-15 % par rapport au poids du jeune
- Le jeune peut porter un poids pendant au moins 10-15 mètres

Étapes pour soulever en sécurité

- S'approcher du chargement à soulever
- Positionner les pieds à cheval du chargement
- S'accroupir en se pliant sur les genoux et sur les hanches
- Tenir la tête vers le haut et le dos droit
- Contracter les muscles abdominaux
- Se soulever en utilisant les muscles des jambes
- Tenir la charge près du corps en ayant une bonne prise
- Se positionner avec les pieds dans la direction vers laquelle on est en train d'aller
- Suivre les mêmes étapes quand on dépose l'objet vers le bas

Se rappeler

- Soulever de façon incorrecte peut mener à une lombalgie dans le long terme
- Demander de l'aide si la charge est trop lourde, ou si le poids n'est pas connu
- "Embrasser la charge"
- Si possible, utiliser des dispositifs mécaniques, à voir des chariots, des leviers
- Ne pas soulever des objets au-dessus du niveau du thorax
- Les objets encombrants sont difficiles à équilibrer et à transporter
- Éviter des torsions pendant le soulèvement
- Effectuer de fréquentes interruptions de travail pour réduire l'utilisation excessive des muscles

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail, et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes.

- 7-9 ans. Limiter le travail à 15 minutes. Supervision constante
- 10-11 ans. Limiter le travail à 20 minutes. Supervision intermittente
- 12-13 ans. Supervision intermittente
- 14-15 ans. Passer d'une supervision intermittente à une supervision périodique. S'assurer que le jeune soulève les charges correctement et ne montre aucun signe de fatigue.

Risques

Stratégies de protection



Effort musculaire



Glissements Surfaces irrégulières



Objets coupants



Distractions



Mouvements répétés



Gants



Chaussures anti glissement

MONTER

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

- N'a pas peur de monter
- Il est à même de rester en équilibre, de se soulever, de se tourner et de s'allonger sur une échelle à deux barreaux.
- Le poids de l'échelle est inférieur de 10- 15 % de son poids corporel
- En portant l'échelle il peut parcourir une distance de 10-15 mètres
- Avant d'agir, il pense à ce qu'il doit faire et aux conséquences possibles
- Il est responsable. On peut lui faire confiance qu'il fera ce qu'il doit faire, même sans le contrôle d'autres personnes
- Il ne fait pas des choses dangereuses par exhibitionnisme

Supervision

- Un adulte a effectué la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

S'assurer

- Le jeune ne prend pas de médicament et ses conditions cliniques n'influencent pas sa capacité de monter
- L'échelle a des mesures qui s'adaptent à la taille de celui qui y monte
- L'échelle est stable et sécurisée
- Il n'y a pas de risque sur le lieu de travail (ni du type électrique)

Étapes pour monter en sécurité

- Contrôler la stabilité de l'échelle
- Attraper les barreaux de façon alternée et faire le premier pas
- Faire une pause et évaluer si l'échelle est bien stable
- Monter sans se pencher d'un côté
- Tenir toujours trois points de contact, p.ex. deux mains et un pied
- Tenir la tête vers le haut et le dos droit
- Se concentrer sur le procédé de l'escalade
- Ne pas monter au-delà du troisième dernier barreau
- Suivre les mêmes indications pour descendre

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

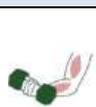
Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes.

- 10-11 ans. Supervision constante
- ≥12 ans. Passer d'une supervision constante à une supervision périodique

Note. L'habileté à monter à une hauteur maximum dépend de l'âge et de :

- Dimensions de la main ou, de la force de la poignée, de la longueur des membres
- Dimension des barreaux et leur distance
- Superficie di atterrissage

Risques



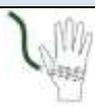
Effort musculaire



Glissement surfaces irrégulières



Hauteur



Électricité



Distraction



Gants



Chaussures anti glissement

Stratégies de protection

PIECE JOINTE 4

ACTIVITES FREQUENTES DANS DES CENTRES AGRICOLES

Comment les effectuer ; responsabilité et supervision ; risques possibles et stratégies de prévention.

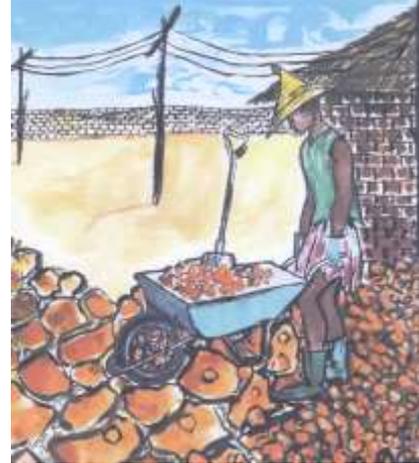
TRAVAILLER EN PLEIN AIR

Généralités

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Les jeunes doivent pouvoir faire/avoir en sécurité tout ce qui suit :

- Habillement /DPI recommandés
- Vêtements adaptés à la saison
 - *chaud*: vêtements légers et clairs
 - *froid*: vêtements avec plusieurs épaisseurs, chapeau, gants, bottes
 - *soleil*: chapeau avec visière d'au moins 4 cm
- Connaître les signes des maladies les plus répandues dans la zone
- Avant d'agir, penser aux actions et aux possibles conséquences
- Savoir quoi faire en cas de détresse
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Communication bidirectionnelle



Responsabilité des adultes

- Accorder 10 minutes d'intervalle toutes les heures (plus souvent si les enfants sont très jeunes)
- Former et démontrer correctement comment doivent être accomplies les activités, et vérifier que les jeunes aient bien appris
- Contrôler le chaud/ froid pour choisir les températures de sécurité
- Garantir que les paramètres d'utilisation des antiparasitaires, herbicides, fongicides, engrais soient respectés
- Contrôler que les jeunes ne soient pas allergiques aux piqûres d'insecte ; disposer de remèdes contre les allergies
- Assurer la disponibilité de salles d'eau (douches, lavabos)
- Avoir à disposition de l'eau potable
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes.

En outre :

- Supervision constante jusqu'à ce que le jeune démontre pouvoir accomplir sa tâche avec maîtrise
- Corriger immédiatement les comportements inadéquats
- Poser des questions pour s'assurer que les leçons ont bien été comprises

Risques



Produits chimiques



Mauvais temps



Piqûres d'insectes



Coup chaleur



Noyades



Protection solaire



Boire beaucoup



Se laver les mains



Insectifuge

Stratégies de protection

CUEILLETTE MANUELLE DE FRUITS ET LEGUMES

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

- Utiliser un habillement /DPI recommandés
- Se baisser et soulever en sécurité en utilisant la technique appropriée
- Utiliser des outils coupants de mesure adéquate
- Le récipient plein peut être transporté pendant 10-15 m.
- S'il a ≥ 12 ans, il peut faire le travail pendant au moins 50 minutes sans se fatiguer
- Durée d'attention d'au moins 15-20 minutes
- Bonne coordination vue– mains
- Avant d'agir, penser aux actions et aux conséquences possibles
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte ont été faite sur comment : se baisser/soulever en sécurité, utilisation d'outils coupants, méthode de récolte des fruits et légumes. Les procédures ont été répétées 4-5 fois sous étroite supervision

Supervision

- Un adulte a effectué la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Transport sécurisé sur le lieu de travail
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Le jeune n'est pas allergique aux piqûres d'insectes
- Aire de repos éloignée de celle de travail, équipée de toilettes, eau potable et de lavabos pour se laver les mains
- Intervalles de 10 minutes pour chaque heure de travail
- Introduction d'au moins 250 ml de liquide par heure
- Habillement adéquat : chemise à longues manches, pantalons longs, chapeau avec une large visière, lunettes de soleil, protection crème solaire
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

Note. Les jeunes d'un âge < 12 ans ne devraient pas utiliser des outils coupants

- 7-9 ans. Supervision constante (limiter le travail à 15 minutes)
- 10-11 ans. Supervision intermittente (limiter le travail à 20 minutes)
- 12-13 ans. Supervision constante si on utilise des outils coupants. Si le jeune démontre pouvoir faire le travail, supervision intermittente
- 14-15 ans. Passer d'une supervision intermittente à une supervision périodique si le jeune démontre savoir faire son travail.

Risques



Effort musculaire



Objets coupants



Produits chimiques



Glissements surfaces irrégulières



Mouvements répétés



Gants (si nécessaires)



Chaussures anti glissement



Se laver les mains

Stratégies de protection

CUEILLETTE DES FRUITS DANS LES ARBRES

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

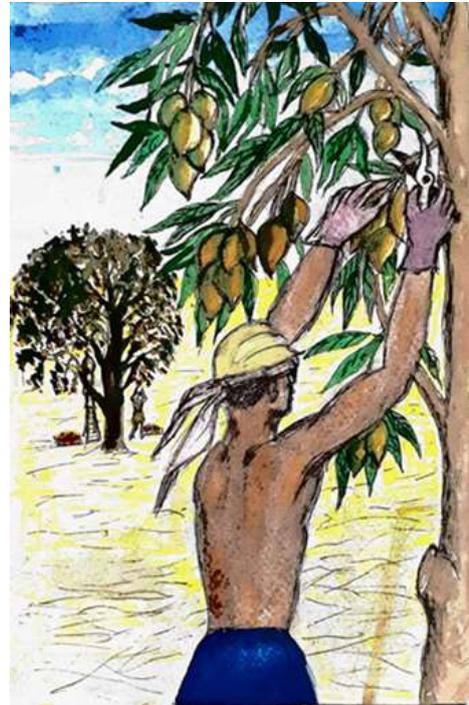
- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Installer l'échelle et monter en sécurité
- Soulever avec une technique sécurisée
- S'équilibrer, se soulever, se tourner et s'allonger sur l'échelle
- Utiliser un panier qui limite la récolte des fruits à un poids qui ne soit pas supérieur à 10-15% du poids corporel
- Parcourir au moins 10-15 m. avec le panier plein
- Répéter la procédure manuelle pendant 50 minutes sans montrer de signe de fatigue.
- Accomplir l'activité en pensant aussi aux risques possibles
- Etre responsable. Faire ce que l'on doit sans le contrôle d'autrui
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une démonstration de la part d'un adulte sur comment cueillir les fruits a été faite
- Le jeune a répété la procédure au moins 4-5 fois sous étroite supervision

Supervision

- Un adulte a effectué la supervision comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Transport sécurisé sur le lieu de travail
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Le jeune n'est pas allergique aux piqûres d'insectes
- Aire de repos éloignée de celle de travail, équipée de toilettes, eau potable et de lavabos pour se laver les mains
- Intervalles de 10 minutes pour chaque heure de travail
- Introduction d'au moins 250 ml de liquide par heure
- Habillement adéquat : chemise à longues manches, pantalons longs, chapeau avec une large visière, lunettes de soleil, protection crème solaire
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes..

- ≥ 16 ans. Supervision périodique

Risques

Stratégies de protection



Effort musculaire



Mouvements répétés



Chute d'une échelle



Chaussures anti-glissement



Protection oculaire



Se laver les mains

ELAGAGE

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité?

Habilité

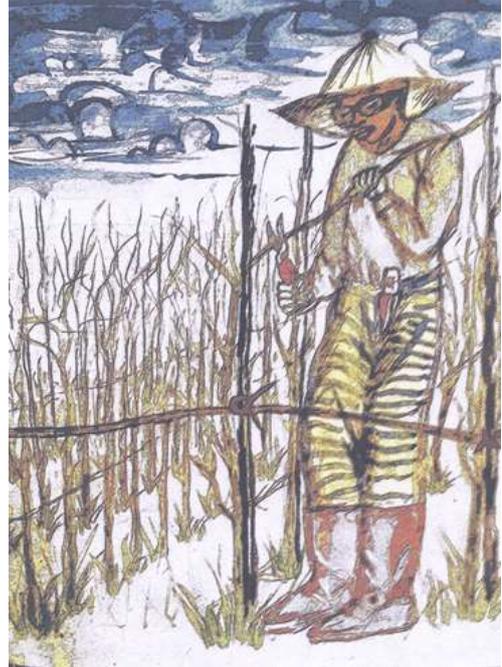
- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Si nécessaire, installer une échelle et monter en sécurité
- Utiliser des outils coupants de mesure adéquate
- Concentration sur le travail pendant au moins 50 minutes
- Faire le travail en pensant aussi aux risques possibles
- Etre responsable. Faire ce que l'on doit faire sans le contrôle d'autrui
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte sur comment utiliser en sécurité des outils coupants a été faite
- La procédure a été répétée 4-5 fois sous étroite supervision

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Transport sécurisé sur le lieu de travail
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Le jeune n'est pas allergique aux piqûres d'insectes
- Aire de repos éloignée de celle de travail, équipée de toilettes, eau potable et de lavabos pour se laver les mains
- Intervalles de 10 minutes pour chaque heure de travail
- Introduction d'au moins 250 ml de liquide par heure
- Habillement adéquat : chemise à longues manches, pantalons longs, chapeau avec une large visière, lunettes de soleil, protection crème solaire
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes

- 12-13 ans. Passer d'une supervision constante à une supervision intermittente
- 14-≥ 16 ans Passer d'une supervision intermittente à une supervision périodique

Risques

Stratégies de protection



Chute d'une échelle



Outils coupants



Mouvements répétés



Chaussures anti glissement



Protection oculaire



Gants en peau

Compost

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilité

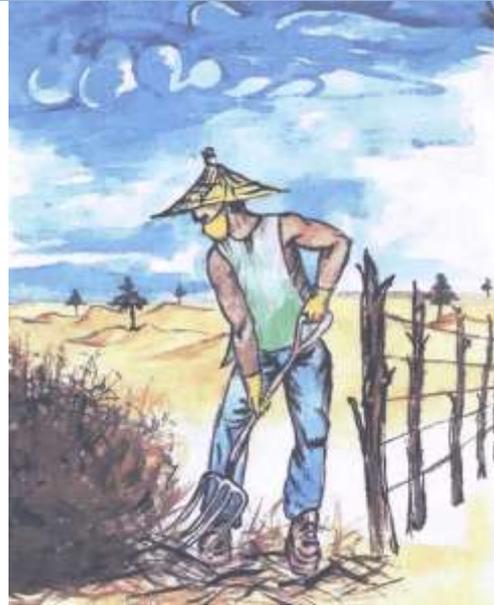
- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Soulever des charges en sécurité
- Utiliser des outils de mesure adéquate
- Le poids du matériel à soulever est inférieur à 10-15 % du poids corporel
- Reconnaître les problèmes, chercher les solutions et garder son calme
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte sur comment réaliser le compost a été faite
- La procédure a été répétée 4-5 fois sous étroite supervision

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Absence de risque sur le lieu de travail
- Le jeune n'est pas allergique aux piqûres d'insectes
- Fourniture de masque et démonstration de comment l'utiliser
- Habillement adéquat, y compris les DPI nécessaires
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

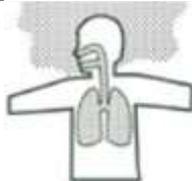
Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes

- 10-11 ans. Limiter le travail à 20 minutes. Supervision constante
- 12-13 ans. Passer de la supervision constante à la supervision intermittente
- 14-15 ans. Passer de la supervision intermittente à la supervision périodique

Stratégies de protection



Effort musculaire



Inhalation de poussière



Gants en peau



Masque



Se laver les mains

RECOLTE DE PIERRES

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

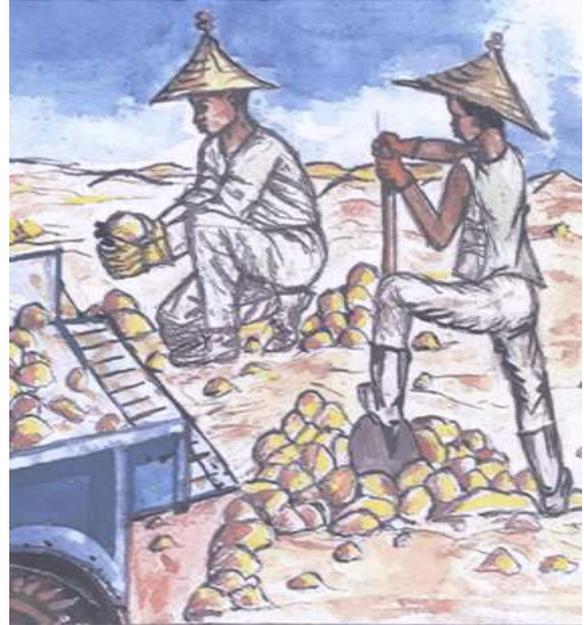
- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Se baisser et soulever en sécurité
- Chaque pierre à soulever pèse moins de 10-15 % du poids corporel
- Le travail peut être fait par un jeune d'âge ≥ 12 ans pendant 50 minutes sans qu'apparaissent des signes d'épuisement.
- Le jeune a une bonne vision périphérique et peut voir personnes/obstacles sur son lieu de travail
- La capacité d'attention dure au moins 15-20 minutes
- Le jeune ne fait pas des choses dangereuses par exhibitionnisme
- L'activité est faite en pensant aussi à des risques possibles
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte sur comment doit être faite la récolte de pierres
- Le jeune, sous étroite supervision, a démontré 4-5 fois de bien savoir faire son travail

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Le transport vers les champs a lieu en sécurité
- Chaque heure de travail est interrompue par une pause de 10 minutes
- Le jeune a la possibilité de boire 250 ml de liquide/heure
- Habillement adéquat : chemise à longues manches, pantalons longs, chapeau avec une large visière, lunettes de soleil, protection crème solaire
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes

- 7-9 ans. Limiter le travail à 15 minutes. Supervision constante
- 10-11 ans. Limiter le travail à 20 minutes. Passer d'une supervision constante à une supervision intermittente
- 12-15 ans. Supervision intermittente
- ≥ 16 ans. Passer d'une supervision intermittente à une supervision périodique

Risques



Mouvements répétés



Effort musculaire



Glissement



Chaussures anti glissement



Gants en peau



Se laver les mains

Stratégies de protection

TRAVAILLER AU CONTACT DES ANIMAUX DE GROSSE TAILLE

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Se sentir à l'aise auprès d'animaux de grosse taille
- Avoir une bonne vision périphérique
- Reconnaître les dangers et les solutionner correctement
- Réagir rapidement face à des événements à risque
- Maintenir un libre accès aux voies échappatoires
- Avant d'agir penser aux actions et à leurs conséquences possibles
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte sur comment travailler en sécurité au contact d'animaux de grosse taille a été faite
- Le jeune, sous étroite supervision, a démontré 4-5 fois de bien accomplir son travail en sécurité

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Avant d'entrer dans l'étable, activer le système de ventilation
- Présence de dispositifs de sécurité
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Le jeune connaît le parcours / plan de fuite
- Les animaux n'ont aucune maladie/lésion
- Les jeunes sont équipés de bâtons pour trier les animaux
- Habillement adéquat, y compris les DPI nécessaires
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes

- 12-≥16 ans. Passer d'une supervision constante à une supervision intermittente

Risques



Effort musculaire



Glissement/
Surfaces irrégulières



Pincement



Zoonose



Contact avec des animaux



Gants



Chaussures



Se laver les mains



Masque (Si nécessaire)

Stratégies de protection

NETTOYER L'ÉTABLE

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

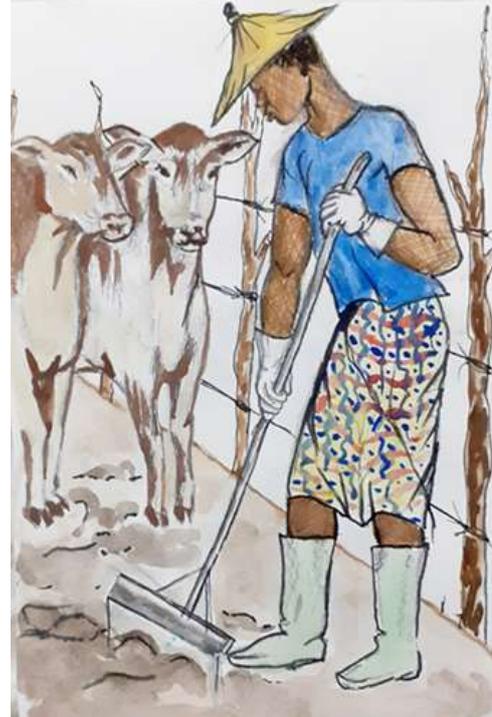
- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Soulever avec une technique correcte
- Se sentir à l'aise auprès d'animaux de grosse taille et savoir les contrôler
- Soulever et pousser du matériel dont le poids est inférieur à 10-15% du poids corporel
- Utiliser des outils de mesure adéquate pour le nettoyage
- Réagir rapidement face aux dangers
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation sur le comportement des animaux et sur la façon de nettoyer une étable a été faite
- Un adulte a démontré sur place comment effectuer le nettoyage
- Le jeune, sous étroite supervision, a démontré 4-5 fois de bien savoir faire le travail en sécurité

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Avant d'entrer dans l'étable, activer le système de ventilation
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Le jeune connaît le parcours / plan de fuite
- Les animaux n'ont aucune maladie/lésion
- Habillement adéquat, y compris les DPI nécessaires
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes

- 12-13 ans. Supervision constante si les animaux sont libres. Supervision intermittente s'ils sont liés
- 14-15 ans. Passer d'une supervision constante à une supervision intermittente
- ≥ 16 ans. Supervision périodique.

Risques



Effort musculaire



Glissement Surfaces irrégulières



Pincement



Zoonose



Contact avec les animaux



Gants



Chaussures



Se laver les mains



Masque (si nécessaire)

Stratégies de protection

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilité

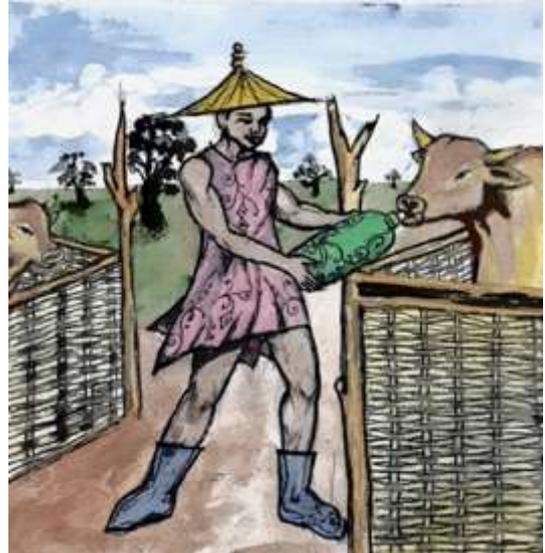
- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Soulever avec une technique correcte
- Le poids du récipient plein est inférieur à 10-15% du poids corporel
- Le récipient est porté de la zone de préparation à l'aire d'alimentation sans aucun signe de fatigue
- Interaction sûre avec les animaux
- La capacité d'attention est telle de façon à pouvoir terminer le travail
- La coordination vue-mains est bonne
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte sur comment nourrir les animaux en sécurité a été faite
- Le jeune, sous étroite supervision, a démontré 4-5 fois de bien savoir faire le travail en sécurité

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Avant d'entrer dans l'étable, activer le système de ventilation
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Les animaux n'ont aucune maladie/lésion
- Présence de barrière entre le jeune et les animaux « imprévisibles »
- Habillement adéquat, y compris les DPI nécessaires
- Possibilité de changer de vêtements et de se laver les mains à la fin du travail
- Maintenir une communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes

- 10-11 ans. Passer d'une supervision constante à une supervision intermittente
- 12-13 ans. Passer d'une supervision intermittente à une supervision périodique
- ≥ 14 ans. Supervision périodique.

Risques



Effort musculaire



Glissement/surfaces irrégulières



Contact avec les animaux



Gants (si nécessaires)



Chaussures Anti glissement



Protection respiratoire (si nécessaire)



Se laver les mains

Stratégies de protection

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

- Utiliser habillement/DPI recommandés
- Monter en sécurité sur une échelle si le foin doit être récupéré dans une grange
- Soulever le foin avec une technique correcte
- La quantité de foin soulevé est inférieure à 10-15 % du poids corporel
- Etre à l'aise au contact des animaux
- Savoir utiliser des outils coupants de dimensions adéquates
- Reconnaître les dangers et résoudre les problèmes de façon appropriée
- Maintenir libre accès aux voies d'échappatoire
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte sur comment travailler en sécurité avec du bétail a été faite
- Le jeune, sous étroite supervision, a démontré 4-5 fois de bien savoir faire le travail en sécurité

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

Assurer

- Avant d'entrer dans l'étable, activer le système de ventilation
- La structure pour grimper est stable et sécurisée
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Les animaux n'ont ni maladie ni lésion
- Présence de barrière entre le jeune et les animaux "imprévisibles"
- Parcours / plan de fuite
- Outils coupants appropriés à l'utilisateur
- Habillement approprié, y compris les DPI nécessaires
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes.

- 10-13 ans. Passer d'une supervision constante à une supervision intermittente.
 - Les enfants d'un âge inférieur à 12 ans : ne pas utiliser d'objets coupants ; assurer une barrière mitoyenne ; ne pas dépasser 20 minutes de travail
- 14-15 ans. Passer d'une supervision intermittente à une supervision périodique
- ≥16 ans. Supervision périodique

Risques



Effort musculaire



Contact avec les animaux



Zoonose



Objets coupants



Gants



Chaussures anti glissement avec pointes en acier



Protection respiratoire (Si nécessaire)



Se laver les mains

Stratégies de protection

TRAVAILLER AU CONTACT DE SUIDES

Un jeune peut-il accomplir cette activité en sécurité ?

Habilitété

- Utiliser habillement /DPI recommandés
- Etre à l'aise auprès des animaux
- Avoir la force de contrôler un cochon
- Se baisser avec une technique correcte
- Soulever des poids avec une technique correcte
- Reconnaître les dangers et savoir y faire face et résoudre d'éventuels problèmes
- Utiliser un panneau pour trier les animaux
- Maintenir libre l'accès aux voies échappatoires
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Formation

- Une formation et une démonstration de la part d'un adulte sur comment travailler en sécurité avec des suidés a été faite
- Le jeune, sous étroite supervision, a démontré 4-5 fois de bien savoir faire le travail en sécurité

Supervision

- Un adulte effectue la supervision, comme recommandé



Responsabilité des adultes

S'assurer

- Avant d'entrer dans l'étable, activer le système de ventilation
- Absence de risque sur le lieu de travail
- Le poids des objets soulevés est inférieur à 10-15% du poids corporel
- Parcours / plan de fuite
- Les animaux n'ont ni maladie ni lésion
- Equipement de panneau de tri
- Habillement adéquat, y compris les DPI nécessaires
- Dès le travail terminé, changer de vêtements et se laver les mains
- Maintenir la communication bidirectionnelle

Supervision

La supervision dépend de l'âge, du type de travail et au risque y afférent

Supervision constante. Le jeune n'est pas adroit dans son travail et est observé continuellement.

Supervision intermittente. Le jeune démontre de bien savoir faire son travail, mais il est contrôlé à de brefs intervalles (quelques minutes)

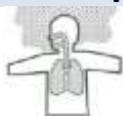
Supervision périodique. Le jeune sait faire son travail et est contrôlé toutes les 15-30 minutes

- 10 -11 ans. Supervision constante
- 12-13 ans. Passer d'une supervision constante à une supervision intermittente
- 14-15 ans. Supervision intermittente
- ≥16 ans. Passer d'une supervision intermittente à une supervision périodique

Risques



Effort musculaire



Inhalation de poussière



bruit



Contact avec les animaux



Gants



Chaussures anti glissement



Lunettes



Masque (si nécessaire)



Ecouteurs

Stratégies de protection

PIECE JOINTE 5**MODELE DU
“PLAN DE COMMUNICATION”**

MODELE DU "PLAN DE COMMUNICATION"

Effectuer chaque jour les passages suivants :

- S'assurer que les jeunes et les adultes aient à disposition un outil de communication, chargé et en état de marche
- Que les adultes et les jeunes sachent
 - Qui doit être contacté et quand
 - Renseignements sur le contact (numéro de portable ou chaîne radio bidirectionnelle)
 - Quels types d'évènements/problèmes doivent être communiqués
 - Quelle est la marche à suivre quand il est nécessaire de communiquer et quand ne pas utiliser l'outil.
- Documenter l'achèvement de la formation (document de formation séparé)

Inscrire dans le tableau le nom des adultes et les renseignements concernant l'outil de communication. Sous le nom de chaque adulte, inscrire le nom du jeune impliqué dans l'activité, ainsi que son contact

NOM	N° PORTABLE/ CHAÎNE RADIO BIDIRECTIONNELLE / AUTRE...		NOTES
ADULTE.....			
○ Jeune			
○ Jeune			
ADULTE.....			
○ Jeune			
○ Jeune			
INSCRIRE LE NOM DU JEUNE ET QUAND EST PROGRAMME LE CONTROLE			
NOM DU JEUNE	CHECK-IN ETAPE 1	CHECK-IN ETAPE 2	CHECK-IN ETAPE 3
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
OCCASIONS AU COURS DESQUELLES LE JEUNE DEVRAIT CONTACTER UN ADULTE. EXEMPLES			
INCERTAIN SUR COMMENT ACCOMPLIR LA TACHE	ACCIDENT/DOMMAGE	DYSFONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS	
OCCASIONS AU COURS DESQUELLES ON N'UTILISE PAS L'OUTIL ET COMMENT REPRENDRE LA COMMUNICATION, SI NECESSAIRE. EXEMPLES			
OCCASION POUR LE NON USAGE	PASSAGES A EFFECTUER AVANT L'USAGE		
<i>Travail avec les animaux</i>	<i>Quitter l'enclos ou l'endroit où sont gardés les animaux</i>		
PROCEDURE EN CAS DE PERTE DE CONTROLE OU DE DETRESSE. EXEMPLES			
PERTE DE CONTROLE	1 ^{ere} ETAPE	2 ^{ere} ETAPE	
<i>Forte tempête</i>	<i>Nom du contact</i>	<i>Endroit où se rencontrer</i>	
<i>Blessure</i>	<i>Nom du contact</i>	<i>Place où se trouve le kit de 1er secours.....</i>	

REFERENCES

- Bartels S., et al. Job hazards for musculoskeletal disorders of youth working in farms. J Agric Saf Health. 2000; 6(3):191-201.
- Communication plan instructions.
<https://doi.org/10.21636/nfmc.nccrahs.youthwork.comminstructions.g.2017>
- Community Garden Booklet. <http://www.nagcat.org>
- ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work.
<http://www.ilo.org/declaration>
- Morrongiello BA et al. Adult supervision and pediatric injuries in the agricultural worksite. Accid Anal Prev. 2008 May;40(3):1149-56.
- North American Guidelines for Children's Agricultural Tasks.
<http://www.marshfieldclinic.org/nccrahs>
- Thelin, A. et al. Osteoarthritis of the hip joint and farm work. Am. J. Ind. Med., 2004; 45: 202–209.
- Sicurezza e salute in agricoltura. Guida pratica per le piccole aziende a conduzione familiare.
<http://www.amblav.it/Download/Sicuragricoltura.pdf>
- Supervising Youth Working in Agriculture.
<https://doi.org/10.21636/nfmc.nccrahs.youthwork.supervision.fs.2017>

ASPIC ODV Associazione Studio Paziente Immuno Compromesso

Sede c/o Centro SERVIZI Vol.To, Via Giolitti 21, 10123 Torino

CF. 97574720013 www.aspiconlus.it +39 3349335992 info@aspiconlus.it

